



## COMITE-DIRECTEUR LIGUE DU BÉARN

Pau - Nelson Paillou, mardi 16 septembre 2014 à 18h30.  
Procès-verbal

Nom	Prénom	Présent	Absent	Excusé
LOLIBE	Gilles	X		
MERCADER	René	X		
MORAND	Claude	X		
PEYRAUBE	Joël			X
LAVIE CAMBOT	Anita	X		
CHEVALIER	Morgane	X		
LABERDESQUE	Jean			X
GOUAILLARD	André	X		
URBISTONDO	Michel			X
BARZU	Jean			X
LABONNE	Yannick	X		
LAGARDERE	Camille		X	
JULIAT	Jean Louis	X		
IRIBARNE	Patrick	X		
LOU POUYOU	Eric	X		
ITOIZ	Sébastien			X
DE FERRON	Antoine	X		
HARCAUT	Jean			X
FOURNIE	Julien		X	
LAGARDERE	Yannick		X	
CATHALA	Serge			X
SALLE	Didier	X		
POUCHOU	Bernard			X
LACLOTTE	Carine	X		
TAUZIN	Jacques			X
LARRAMENDY	Karine			X
NICOLAU	Michel	X		
DUCAP	Eric	X		
SAINT CRICQ	Christian			X
MOURA	Pierre			X
CHRISOSTOME	Véronique			X
PELLEGRINI	Patrice			X
PEREZ	Marc	X		
CAZADEBAT	Raymond			X

Présents : 16      Excusés : 15      Absents : 3

Invité : Valentin Birou, Conseiller en Développement

**Ouverture de la séance à 18h45**

## **ORDRE DU JOUR :**

- Préparation Assemblée Générale
- Intervention Valentin Birou, Conseiller en Développement
- Questions diverses

### **1. Préparation Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale se tiendra le 4 octobre 2014 à Nelson Paillou, à 9h00.

Une Assemblée Générale extraordinaire se tiendra à 9h30 pour modification des statuts afin d'intégrer les points suivants :

- déménagement de la Ligue

- vote pour donner le pouvoir au Comité Directeur de modification des statuts dans le cas d'un prochain déménagement (afin d'éviter une AG extraordinaire)

- modification du règlement financier :

- Résolution n°1 : révision trimestrielle du budget prévisionnel pour mise à jour au plus près du réel et communication du nouveau budget aux clubs 15 jours après la décision de la commission des finances.

Principe d'établissement du budget prévisionnel : le Comité Directeur propose et vote un programme avec les projets annuels, la commission des finances établit son budget prévisionnel et le présente au Comité Directeur ou bureau (si on lui en donne le pouvoir) pour le valider.

- Résolution n°2 : déterminer le prix des prestations du Conseiller en Développement à x€/heure suite à évolution des charges sociales et de la politique que l'on souhaite adopter (remboursement du poste de Valentin pour pérenniser son poste)

Pour rappel : ce prix ne concerne que les prestations en écoles primaires et centres de loisirs ; les prestations pour l'USEP (représentant 50% de son activité) ne sont pas facturées.

Actuellement, ce prix est à voter en Assemblée Générale, la résolution permettrait de donner le pouvoir au Comité Directeur de voter ce prix (prix pouvant être estimé et proposé par la commission des finances et le bureau).

Tarifification actuelle : 15€/heure et 0,15 cts du km

Modification de la fiche financière qui sera présentée à l'Assemblée Générale :

- Ajout tarif amende / implémentation du résultat sur le logiciel (non applicable pour les compétitions de jeunes : poussins à juniors)
- Tarif Conseiller en Développement

Note : les feuilles de match sont toujours obligatoires et à renvoyer à la Ligue du Béarn.

### Vœux de la Ligue :

- Intégration des résultats sous le logiciel des parties en manches
- Paleta Cuir Mur à Gauche pour les jeunes : parties en manches ? Jamais voté (en FD parties en manches, en Ligue parties en points)
- Pourquoi l'aménagement du nombre de points en manches n'a pas été adapté aux parties en points ?

Rappel : les commissions doivent transmettre leur rapport à la Ligue du Béarn avant vendredi 26 septembre 2014.

## **2. Intervention Valentin Birou, Conseiller en Développement**

### Aide à la mise en place des finales de Ligue du Béarn

Présentation d'une mallette des finales (clé USB) pour aider les clubs à organiser leurs finales : courriers et affichettes pré remplis, affiches de la Ligue du Béarn à venir récupérer pour signaler l'évènement...

Mise en place d'une bourriche (type shoot à 3 pts au basket) : ticket à 2€, tirage au sort, 150€ à gagner au jeu de la cible (financé par la Ligue du Béarn), un seul essai sans s'échauffer (cible au format A4 à 15m du frontis). Les recettes seront reversées aux écoles de pelote.

Remarque : pour recevoir les finales, le président du club intéressé, et lui seul, doit transmettre sa demande à la Ligue afin d'éviter les conflits club / gérant.

### Préparation recherche de sponsors / mécènes

Présentation de la plaquette de présentation de la Ligue du Béarn et proposition commerciale avec différents packages possibles : banderole sous la ligne du frontis, toblo au bord de la cancha, rool up...

Attention : certains clubs sont sous contrats avec leurs propres sponsors et ne peuvent pas intégrer dans leurs installations ces supports publicitaires. Si la Ligue du Béarn souhaite l'imposer aux clubs pour les finales, il faudra l'intégrer au règlement.

### Présentation d'une affiche de la Ligue du Béarn

Le Comité Directeur porte son choix sur la première photo, à retravailler suivant les remarques décrites au-dessous :

- changer le grand gant par les différents instruments représentés en championnat de Ligue du Béarn
- intégrer un garçon et une fille si possible

### Interventions dans les écoles

Cette année, Valentin est intervenu pour le remplacement d'un éducateur en arrêt maladie. Ne faisant pas partie de sa mission, le Comité Directeur ne souhaite pas que cette situation perdure.

2 solutions sont proposées pour le dépannage d'un éducateur en arrêt :

1. remplacement sur 8 séances maxi, facturées
2. formation sur 2 séances d'un bénévole pour encadrer, sous la responsabilité de Valentin

La 2<sup>ème</sup> solution est votée à l'unanimité.

### Rémunération de Valentin

Pourcentage sur les gains récupéré par les sponsors ?

Le Comité Directeur ne souhaite pas intégrer de commissions dans la rémunération de Valentin.

### 3. Questions Diverses

#### Manque d'information sur l'Intercambio ?

Valentin a participé à une réunion sur la mise en place de l'Intercambio à Pampelune en juin. La Ligue du Béarn n'a eu un retour de la Navarre que début août d'où la précipitation sur l'organisation de l'évènement et le manque d'information/communication envers le Comité Directeur.

Aujourd'hui, la ligue du Béarn est en attente d'une proposition de la Navarre pour l'Intercambio en trinquet les 12, 13 & 14 décembre 2014 à Pampelune. Une convention sera ensuite à resigner en janvier 2015 avec la Navarre (en fonctions des subventions de la Navarre).

Remarque du Comité Directeur pour le prochain Intercambio de décembre :

- sélectionner des jeunes afin que ces derniers aient l'âge d'être sélectionnés aux prochains championnats de – de 22 ans
- faire une sélection et non des équipes
- organiser l'échange pour que chaque équipe française / navarraise se rencontrent

#### Où en est-on du recensement des 14-18 ans demandé par la Ligue d'Aquitaine pour la mise en place d'un rassemblement des 2èmes niveaux ?

La Ligue du Béarn n'a pas eu d'autres nouvelles informations de la Ligue d'Aquitaine.

Fin 22h00